

COMMUNE DE MALBOSC

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 12 JUIN 2017

L'an deux-mille-dix-sept, le lundi 12 juin à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 6 juin 2017 s'est réuni à la salle de la Mairie de MALBOSC, sous la présidence de Monsieur Michel PIALET, Maire.

Présents : Michel PIALET, Evelyne AGNIEL, Christian MANIFACIER, Maud CLAVEL, Michel RISSE, Michel DURAND-GASSELIN, Chantal MEBREK

Absent : Paul KELLER

Secrétaire de séance : Maud CLAVEL

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2017

Adopté à l'unanimité

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2017

Adopté à l'unanimité

Prorogation du prêt relais

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du financement des travaux du point multi-services, un prêt relais d'un montant de 120 000€ a été contracté auprès de la Caisse d'épargne le 12 juin 2015 pour une durée de 18 mois.

Ce prêt a fait l'objet d'un remboursement anticipé partiel de 30 000€.

Le prêt arrive à échéance le 12 juin 2017 et la commune n'ayant pas la trésorerie suffisante (il reste encore à percevoir les subventions du département, la DETR, la TVA), une prorogation doit être demandée.

Les conditions du prêt sont :

- montant : 90 000€
- durée : 12 mois à compter du 12 juin 2017
- périodicité : trimestrielle
- taux : 1,64%

Adopté à l'unanimité

Décision modificative- Budget Commune

Il est nécessaire de procéder à des régularisations au budget : réajustement de comptes et crédits supplémentaires.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative- Budget Assainissement

Il est nécessaire de procéder à des régularisations au budget : réajustement de comptes et crédits supplémentaires.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative- Budget PMS

Il est nécessaire de procéder à des régularisations au budget : réajustement de comptes.

Adopté à l'unanimité

Signature d'un bail de locaux à usage commercial

Il convient de contractualiser la mise à disposition du point multi-services avec la société « Le bistro de Malbosc », représentée par Mme Agnès SAIMBAULT, par le biais d'un local à usage commercial.

Approuvé à l'unanimité

Mise en place d'une servitude DFCI sur les pistes Les deux Tinou et Combe blanche

Les deux pistes menant à Abeau à partir de la RD 216 (piste du Tinou, dite de la tranchée et piste de la combe blanche, dite des gravillons) n'ont actuellement aucun statut juridique. Les services du département (sapeurs forestiers) ne peuvent intervenir, du fait de cet absence de statut.

Il est donc nécessaire de demander à la DDT la mise en place d'une servitude DFCI sur ces deux pistes.

Adopté à l'unanimité

Convention financière avec le SEBA pour raccordement eau au Gournier

Pour que le bâtiment de M. Mouraby et Mme Aymes au Gournier (permis de construire en cours d'instruction) soit raccordé au réseau d'eau, il convient de signer une convention financière avec le SEBA.

Monsieur le Maire attendra néanmoins que le permis de construire soit validé avant de signer effectivement la convention.

Adopté à l'unanimité

Démission de Nadège GERMA

Madame GERMA a fait part à M. le Maire de sa décision de quitter son poste de technicienne eau et assainissement à la commune de Malbosc au 30 juin.

Monsieur le Maire est satisfait de services au sein de la commune.

M. le Maire propose de lui verser une prime de départ exceptionnelle de 240€.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

- Adhésion au SISPEC - Syndicat intercommunal du service public de l'eau en Cévennes

Le SISPEC a mandaté le cabinet Aldeo pour étudier la faisabilité de l'intégration de la commune. Il prendra une décision fin juillet.

Une réunion publique sera organisée avec la population pour présenter le projet.

- Inauguration du PMS par la commune

Elle aura lieu le 1er juillet à 11H.

- Festivités :

La fête de la musique aura lieu le samedi 17 juin au camping du Gournier.

L'association des chasseurs organise la fête de Malbosc les 1er et 2 juillet.